cencement-déjoua cette manœuvre en refusant d'annuler lesdits bulletins.

On sait ce qui s'est passé aux Sables-d'Olonne où des maires ou présidents de section ont négligé d'annexer à leurs procès-verbaux 89 bulletins sur lesquels la Commission de recensement avait à se prononcer, afin de décider de ceux qui devaient ou non entrer en compte. M. Bazire doit d'ailleurs déposer une plainte à ce sujet et demander l'invalidation de son concurrent, proclamé élu par 16 voix de majorité.

Le carré de Waterloo

Dans la première circonscription de Versailles, les quatre candidats du premier tour se maintiennent au deuxième.

Les quatre candidats, se tenant à quelques voix, ont donc des chances à peu près égales de passer à une majorité ferme. On verra ainsi un député élu par 6 000 voix dans la circonscription où feu Berteau en obtenait 22 000.

Voilà les curiosités du scrutin d'arrondissement.

Curiosité illégale

Nous avons déjà signalé les questions indiscrètes posées par certains maires à ceux de leurs administrés qui sollicitent les allocations accordées par la loi d'assistance aux familles nombreuses.

Tantôt le maire, tantôt le secrétaire de mairie — le plus souvent instituteur, — tantôt un questionnaire émané de la préfecture mettant le père de famille en demeure de déclarer l'école fréquentée par ses enfants.

Cette exigence est absolument illégale. Le droit à l'assistance repose exclusivement sur le nombre des enfants au-dessous de treize ans.

Personne ne doit se soumettre à cette inquisition provenant ou de l'ignorance, ou d'un excès de zèle, ou, ce qui est plus vraisemblable, du désir d'impressionner les parents, en leur laissant entendre que, pour avoir droit aux secours, ils devront envoyer leurs enfants à l'école publique.

Prudence

La marche sur Taza est commencée, grâce à l'action énergique du général Gouraud.

Le *Cri de Paris* prétend qu'elle serait beaucoup plus avancée, sinon terminée, si, la dernière fois que le général Lyautey vint à Paris, M. le président du Conseil ne lui avait dit ces simples mots :

— Surtout, pas un coup de fusil avant les élections !

Ce qu'on trouve dans les bibliothèques pédagogiques

De la *Croix de Saône-et-Loire* :

Le hasard me met entre les mains une feuille intitulée : *Supplément au catalogue de la Bibliothèque pédagogique d'Autun.*

Cette bibliothèque est à l'usage des instituteurs et institutrices primaires de l'arrondissement.

Or, j'y trouve, à la première place, sous la mention : *Série A Morale :*

2 Guerre. — LA FAILLITE DES RELIGIONS

Ce volume, nos lecteurs l'ignorent peut-être, est une compilation indigeste dont l'auteur, malheureux prêtre défroqué, croit écraser l'Eglise qu'il a quittée. Son pamphlet, très pauvrement documenté, n'a aucune valeur scientifique, et ne fait que reprendre, sous une forme très terne, des objections cent fois répétées.

Et voilà ce qu'on propose aux maîtres laïques pour se former une idée sur la religion catholique !... La belle neutralité qu'ils puiseront là ! Ils seront tout prêts à exposer ensuite les splendeurs de la *Foi laïque*, de Ferdinand Buisson, qui porte, sur le même supplément, le n° 62.

Ah ! si Clarac était un bon prêtre, son ouvrage n'aurait pas sa place sur les rayons de la bibliothèque pédagogique.

Je parie qu'on n'y trouve pas les *Oraisons funèbres* de Bossuet, ni les *Conférences* de Lacordaire, qui, cependant, au seul point de vue littéraire, ont une tout autre envergure.

Si Lacordaire avait suivi Lamennais dans sa révolte, quel précurseur le foi laïque en aût fait !...

Faute de mieux, elle se rabat sur les Clarac. C'est plutôt maigre.

Ce que disent les journaux

La « Caisse noire »

De M. Desroches, dans l'*Echo de Paris* :

Si le scrutin d'arrondissement n'était déjà voué au mépris public, n'était déjà irrémédiablement condamné par l'opinion, le manifeste adressé aux électeurs par la municipalité de La Ferté-Bernard en faveur d'un candidat suffirait à lui seul pour la faire répudier à tout jamais.

Il n'est pas, en effet, de preuve plus flagrante, de témoignage plus probant de la corruption électorale qui s'exerce, hélas ! avec le bienveillant concours du gouvernement, que cet appel fait aux électeurs, quelques heures avant l'ouverture du scrutin du 26 avril dernier. Jamais aveu plus cynique n'était venu révéler avec autant de netteté et de précision la cuisine qui se prépare dans l'ombre et les manières employées par nos politiciens unifiés pour s'attacher leur fief électoral, pour consolider leur position dans les mares stagnantes. C'est qu'il y a dans cette circulaire municipale une preuve irréfutable du rôle que joue dans le scrutin d'arrondissement la *Caisse* noire dont l'Etat a la garde. Sous forme de subventions accordées aux communes, cette caisse fournit à nos politiciens les moyens de soigner leur publicité électorale, d'accroître leur popularité et d'assurer, de la sorte, le plupart du temps, leur réélection.

Alimentée par le produit de l'exploitation du jeu, la *Caisse noire* est constituée en dehors du budget et échappe à tout contrôle parlementaire. Les principales sources qui alimentent cet important réservoir sont le Pari Mutuel et le jeu dans les casinos.

On sait, en effet, qu'en vertu de la loi du 2 juin 1891 et du décret du 7 juillet de la même année, sur les sommes engagées au Pari Mutuel, l'Etat effectue un prélèvement de 4 %, dont 1 % au favour de l'élevage, 2 % au profit d'œuvres locales de bienfaisance et 1 % pour subventionner les travaux communaux d'adduction d'eau potable. D'autre part, la loi du 15 juin 1907 a spécifié que sur le produit brut des jeux dans les casinos des stations balnéaires, thermales et climatériques, un prélèvement de 15 % serait opéré par l'Etat au profit d'œuvres d'assistance, de prévoyance, d'hygiène ou d'utilité publique.

Du fait que le passion du jeu en France s'étend, progresse, grandit chaque année, le montant des sommes perçues par l'Etat et qui servant à alimenter, nous la répétons, la *Caisse noire*, s'accroît tous les ans dans des proportions remarquables, ainsi qu'en peut s'en convaincre par le tableau suivant, résumant, pour une période de six ans, les prélèvements effectués sur le jeu :

Années	Produit du jeu dans les casinos	Produit du pari mutuel	Total
	Fr.	Fr.	Fr.
1907. . .	2 199 000	12 865 000	15 064 000
1908. . .	4 418 000	13 159 000	18 577 000
1909. . .	5 790 000	13 116 000	18 906 000
1910. . .	6 799 000	14 981 000	21 780 000
1911. . .	7 410 000	15 359 000	22 769 000
1912. . .	8 141 000	16 160 000	24 301 000

On voit ainsi que, chaque année, des sommes fort importantes, provenant des enjeux aux courses ou du produit des jeux dans les casinos, sont prélevées par l'Etat et viennent grossir le *Caisse* noire. Bien entendu, ces recettes, qui, nous l'avons dit, ne figurent pas dans les chapitres de notre Budget, ne sont pas affectées, comme toutes les autres ressources, aux besoins généraux du pays. Elles sont réparties, suivant les textes législatifs, par des Commissions spéciales instituées aux ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture, entre les communes, et servent à subventionner les bureaux de bienfaisance, à construire des hospices, à effectuer des travaux d'adduction d'eau potable, d'assainissement, etc. Nul ne songerait, évidemment, à s'élever contre un tel emploi de cet argent si la distribution n'en était faite sous l'égide même de la politique et ne donnait lieu à un favoritisme scandaleux !

Car, comme bien on pense, ce sont surtout nos politiciens les plus malins, nos démagogues les plus avérés, nos sectaires les plus endurcis, qui bénéficient des largesses des Commissions, qui rafient, en un mot, le plus d'argent pour assainir leur mare, embellir ou enrichir leur fief électoral. Il ne suffit pas, en effet, de quémander, de parcourir les ministères, de déambuler de bureau en bureau pour solliciter les fonds nécessaires à l'œuvre qu'on désire voir subventionner. Il semble bien qu'avant tout il faille être du parti, avoir fait preuve d'un sectarisme absolu, d'une démagogie indiscutable, pour que les vannes du réservoir s'ouvrent entièrement. Nous pourrions, à cet effet, citer certaines municipalités qui ont l'avantage d'être représentées au Parlement par des honorables omnipotents qui bénéficient régulièrement, à chaque attribution faite, des largesses des Commissions, alors que d'autres communes, où cependant les besoins des habitants sont aussi grands, les travaux d'hygiène tout autant nécessaires, sont volontairement oubliées ! Nous pourrions citer notamment, en dehors de cette bourgade qui vient elle même de dresser le bilan des deux magnifiques qu'elle a recueillis par l'intermédiaire de son « dévoué député », certaine commune du Midi de la France qui eut récemment les honneurs de l'actualité pour avoir été choisie par un de nos grands premiers pour prononcer un discours politique. Donc, cette commune, qui, on l'a deviné, est celle de Souillac, a vu son Bureau de bienfaisance bénéficier, au cours de ces dernières années, sur les fonds du Pari Mutuel, de diverses attributions qui s'élèvent, au total, à 140 000 francs ! 140 000 francs pour le Bureau de bienfaisance d'une commune de 3 à 4 000 habitants ! On comprendra aisément que de telles prodigalités faites, de telles preuves de puissance, de souveraineté, ne peuvent que consolider la situation de celui qui s'est montré dans l'esprit des électeurs si à la hauteur de le tâche qui lui a été confiée. Après une telle manne tombée de la *Caisse noire*, vouloir engager la lutte, n'est-ce pas courir à un échec certain ? Aussi le premier devoir de la nouvelle Chambre sera-t-il de saper ce réservoir de corruption électorale, d'incorporer au budget les recettes provenant du Pari Mutuel et du jeu dans les casinos, et d'en faire la répartition publiquement. Peut-être alors certains arrondissements, qui ont été jusqu'à ce jour favorisés d'une façon toute particulière, pour ne pas dire scandaleuse, la seront-ils un peu moins dans l'avenir.

L'instruction Boucard

De M. S. Thiébaud, dans la *Libre Parole* :

C'est de l'instruction criminelle au compte-gouttes.

Voyons, voilà plus de six semaines (il y an aure sept demain) que Gaston Calmette a été littéralement assassiné, frappé en plein corps, presque à bout portant, de quatre balles, par la main d'une femme qui, pour tirer sur lui, l'attendait depuis plus d'une heure, après avoir, dans la journée, acheté l'arme du crime et l'avoir essayée sur une silhouette humaine.

Calmette a succombé quelques heures plus tard. Mais déjà se meurtrière était aux mains de la justice, avouant son crime avec toutes les circonstances qui en aggravaient la qualification : qu'est-ce que le juge d'instruction peut encore, après sept semaines, avoir à rechercher pour rendre, en la forme prescrite, son ordonnance de renvoi devant les assises de la Seine ?

Ceux qui savent comment s'expédient les flagrants délits devent les juridictions criminelles et la rapidité, parfois même un peu troublante, que mettent les juges de tous les degrés à liquider en mois et années de prison tout le stock de prévenus que le mercheuseuse leur amène, ne peuvent pas écarter de leur esprit le grave sujet de comparaison auquel M. Boucard les provoque...

Constatez avec quelle lenteur procède M. Boucard ; comme il traîne en longueur et en minuties des enquêtes de détail d'un intérêt jusqu'alors inaperçu ou très secondaire : avec quelle patience il semble attendre qu'on lui amène ou qu'on lui désigne le plus de témoins possibles n'ayant rien à lui dire, qu'à se faire valoir soi-même par la réclame gratuite des quelques lignes de leur déposition dans les comptes rendus.

En vérité, M. Boucard n'y met-il pas un peu de complaisance ? Ses scrupules exagérés deviennent un peu inquiétants pour tous ceux qui croient encore à l'indépendance de quelques magistrats.

Il semble qu'on lui ait, je ne ne dirai pas prescrit, mais suggéré de prolonger suffisamment l'instruction pour que l'affaire ne vienne pas avant les vacances, c'est-à-dire à l'époque où tout le monde quitte Paris.

Une affaire d'assises qui vient en août, et mêmes en juillet ou septembre, n'a pas du tout le même public, ni le même retentissement, ni le même répercussion qu'en avril ou mai, alors que Paris bat son plein et regorge d'étrangers, amateurs passionnés des printemps parisiens.

Et puis, on sait, dans le monde politique, comment on use le sentiment public au sujet d'une affaire ; comment on fatigue l'opinion, au point de la dégoûter d'entendre reparler d'un sujet dont elle a eu trop longtemps les oreilles rebattues.

Tous ces expédients, la caste hindoue, la caste sacerdotale et ploutocratique, qui s'est affublée de l'appellation de « parti républicain » les connaît à merveille et les pratique couramment pour son propre gouvernement.

Pouvez-vous douter un seul moment qu'elle les mette en œuvre, avec toutes les ressources tout à la fois cauteleuses et impératives dont elle dispose, pour arriver à blanchir du crime d'assassinat la femme d'un de ses ministres à qui celui-ci, dans les accès d'exaltation un peu morbide dont sa correspondance intime fut souvent le reflet, promettait cette chaumière qu'on appelle l'Elysée.

Combien il serait à propos, et de bonne guerre, de retourner contre M. Caillaux les excitations démagogiques dont il s'est servi, à l'occasion de l'immunité de la rente, pour ameuter une majorité de primaires contre le ministère Berthou !

Il fallait l'entendre s'écrier, de cette voix ingrate, au timbre si désagréable, qui prévient si défavorablement l'auditoire, que « les rentiers ne payeraient pas, tandis que les travailleurs et les pauvres gens payeraient pour les rentiers ». Sophisme de démagogue aux abois, qui ne craint pas, en disant de telles sottises, de faire tort, à ses capacités, à sa réputation de technicien financier.

Eh bien ! pourrait-on lui répondre, dans l'instruction de l'assassinat de Gaston Calmette par votre femme, est-ce que la « rentière » qui en est inculpée ne jouit pas d'un privilège exorbitant et scandaleux, alors que les travailleurs et les pauvres gens continuent à être durement malmenés par la police et par les magistrats ?

Pourquoi la « rentière » de Saint-Lazare jouit-elle d'immunités bien autrement injustifiées que celles de la rente française, quand les travailleurs et les pauvres gens continuent à en être si lamentablement destitués ?

M. Caillaux veut faire de le démagogie : il n'y a pas de sujet qui se prête à ce genre de rhétorique perverse et empoisonnée plus que l'épisode effroyable dont sa propre femme est appelée à répondre devant la justice. La manière dont ello a été traitée depuis qu'elle est en prévention et la manière dont son instruction est conduite, aménagée, amenuisée, pour aboutir le plus tard possible à un étouffement, quel thème pour un démagogue !

Peut-être, après tout, M. Boucard attendil, pour faire juger Mme Caillaux, que M. Caillaux soit devenu garde des sceaux. Ça serait plus simple.

Le XLVIIe Pèlerinage de Pénitence

Dans les deux articles précédents, j'ai indiqué ce que fut notre pèlerinage avant notre arrivée à Jérusalem et pendant notre séjour dans la ville Sainte. Il me reste à en raconter brièvement la fin.

Le jeudi 16 avril, de bon matin, nous nous mettions en route pour la Samarie et la Galilée. Deux ou trois jours de voiture sur des chemins parfois à peine tracés ou fort mal entretenus ; la perspective n'était pas des plus souriantes. Mais Dieu nous avait jusque-là tant gâtés, que nous espérions bien l'être jusqu'au bout. Et nous avions raison : le pluie tombait la nuit, et la journée était fraîche et les chemins sans poussière. On déjeunait, on se désaltérait sur l'herbe des sbampe ou dans quelque khan agreste ; c'était très amusant, très pittoresque ! Et puis, c'était très varié : voiture, chemin de fer, cheval, bateau, tout était mis à notre disposition. Nous arrivâmes au mont Carmel, à Nazareth, au Thabor et à Cana, à Tibériade et à Capharnaüm, sans avoir eu le temps de nous ennuyer. Je n'essayerai pas, au surplus, de décrire les beaux spectacles, les douces et pieuses pensées que ces lieux bénis nous ménagèrent. Toute fatigue était vite oubliée, et l'on ne songeait plus qu'à admirer et à prier.

Une jolie promenade, en bateau spécial, sur le lac de Génézareth, et nous prenions le train pour Damas. Nous y arrivions le mardi 21 avril, dans la soirée. Ici, comme au Caire et comme à Baalbeck, nous descendons dans les meilleurs hôtels. Bien entendu, nous n'oublions jamais que nous ne sommes pas des touristes ordinaires ; nous sommes de vrais pèlerins, et, plus encore que la mosquée des Ommiades et les bazars, c'est le souvenir de saint Paul et de saint Jean Damascène qui nous occupe. Les ruines grandioses de Baalbeck elles-mêmes, qui font sur tous la plus profonde impression, ne nous détournent pas des pensées religieuses dont nous sommes pénétrés.

Le vendredi 24 avril, nous traversons au chemin de fer les montagnes du Liban, ces terres si catholiques et, nous pouvons l'ajouter, si françaises, puis nous descendons, enchantés, sur Beyrouth. Nous visitons la ville, en particulier l'Université et la Faculté de médecine, si justement renommées, des Pères Jésuites, et nous allons nous installer sur la paquebot qui nous ramènera en France, après douze jours de traversée. Le *Soghalien* n'est pas un navire aussi luxueux ni aussi confortable que le *Lotus* ; mais il tient bien la mer et il nous épargnera généralement les gros malaises du roulis.

De Beyrouth nous nous rendons à Rhodes, l'île des Chevaliers, si originale, que les Italiens continuent d'occuper militairement ; puis à Smyrne et à Ephèse, où le P. Lescailly, des Pères de Sion, en fait notre *cicerone* et où les grandes Ogures de saint Paul, de saint Jean et de saint Polycarpe sont toujours vivaces ; puis à Constantinople. Notre escale à Constantinople, à l'heure si propice du coucher du soleil, est un ravissement : quelle situation merveilleuse, incomparable ! Et le lendemain, sous le direction des Pères Assomptionistes de Kadi-Keui, aussi aimables que savants, nous visitons Sainte-Sophie, les grandes mosquées, le musée ; nous faisons une promenade délicieuse sur le Bosphore. Les quelques heures dont nous disposions sont si bien occupées, que nous emportons de Constantinople une image précise et inoubliable.

La même chose est à dire pour Athènes, où nous arrivons le dimanche 3 mai, au matin. Le ciel, quoique un peu nuageux, est d'une transparence idéale, et l'Acropole, et les merveilles indescriptibles de l'Acropole, et le cadre, si puissamment évocateur de l'Athènes ancienne et de l'Athènes moderne, nous ravissent. Nous revivons, en ces quelques heures trop brèves, les années fécondes où nous apprîmes à goûter et à admirer la Grèce antique.

Notre voyage, notre pèlerinage touche à sa fin. Nous contemplons, en passant, Messine, le Stromboli, Naples, où quinze d'entre nous quittent définitivement le paquebot. Trente-six heures encore, et voici Marseille ! Marseille, c'est la France : comme nous y aimons avec joie !

Quel bonheur de revoir, après quarante-cinq jours de séparation, nos parents, nos amis, tous ceux qui n'ont cessé de nous suivre du cœur et qui peut-être se sont inquiétés à notre sujet ! Quel bonheur aussi de retrouver notre doux foyer, nos occupations ordinaires, notre vie tranquille !

Commençons par remercier Dieu et Notre-Dame de la Garde de l'heureux et doux voyage qu'ils nous ont accordé. Nous avons vu la Terre Sainte et l'Orient, nous les avons parcourus en mois où ils sont le plus beaux, le soleil et la mer nous ont été propices, aucun pèlerin n'a été dangereusement malade. Nous sommes des privilégiés : Dieu soit béni !

Et surtout que notre reconnaissance se traduise dans notre vie. Le P. Ouvier, notre si dévoué directeur, nous le disait dans une de ses intéressantes causeries : un pèlerin de la Pénitence doit garder de son pèlerinage, au fond du cœur, un amour ardent et pour Notre-Seigneur, dont il a baisé avec vénération les traces augustes, et pour la sainte Eglise qui continue son œuvre. Si les Papes, au cours des siècles, ont tant encouragé les pèlerinages aux Lieux Saints, c'est pour que les chrétiens y puisent, avec l'amour du divin Crucifié du Calvaire, le zèle qui les excitera à travailler inlassablement au progrès de son règne : *Adveniat regnum tuum !* Nous ne l'oublierons pas.

Nous n'oublierons pas non plus, nous Français, ce que nous a appris notre rapide passage au Caire, à Jérusalem, à Caïffa, dans le Liban, à Beyrouth, à Smyrne, à Constantinople : à savoir que la France est appréciée, aimée dans tout l'Orient, que la langue française y est parlée plus que jamais, et cela grâce au zèle intelligent de nos religieux et de nos religieuses. C'est un fait indéniable pour quiconque a traversé ces pays et a su écouter, interroger, voir. Nous ferons en sorte que nos compatriotes le sachent et qu'ils agissent en conséquence.

Catholiques et Français ! notre pèlerinage nous a montré que ces deux grandes choses sont faites pour s'unir intimement, que ces deux grandes amours peuvent et doivent coexister dans nos cœurs.

J. BRICOUT, *pèlerin.*

Lyon, 8 mai 1914.

Les pèlerins du second groupe sont arrivés heureusement hier. Tous enchantés. Santés excellentes. Magnificat.

L'Œuvre d'Orient

Le mardi 5 mai, à Paris, dans la salle de la Société de Géographie, M. l'abbé Lagier, sous-directeur de l'Œuvre d'Orient, a fait une conférence très applaudie, présidée par le marquis de Vogüé, de l'Académie française, ancien ambassadeur de France, qui, dans un discours éloquent et chaleureux a présenté l'orateur à l'assemblée. La duc et la duchesse d'Estissac, la marquise de Mac-Mahon, le vicomte de Petitteville et M. Nohlemaire entouraient sur l'estrade le marquis de Vogüé en leur qualité de membres actifs de l'Œuvre d'Orient.

La conférencier a traité des magnifiques résultats obtenus par les missions françaises en Orient et dans la Péninsule des Balkans. M. l'abbé Lagier constata que si la diplomatie et les finances françaises subissaient actuellement en Orient une crise « d'essoufflement », l'Œuvre des Missions était plus active que jamais, au point de vue du développement de l'influence et de la langue françaises. En dépit des derniers événements, l'orateur démontra que c'est surtout en Bulgarie que l'œuvre française jouit des plus grands privilèges et entretient les meilleurs rapports avec les autorités. Il parla des nombreuses institutions françaises qui sont traitées avec la plus grande bienveillance et qui ont obtenu de si heaux résultats et une si grande renommée en Bulgarie. Les jeunes gens bulgares, sans quitter leur pays, peuvent ainsi profiter de la culture française et jouir des multiples influences de la civilisation la plus moderne ; ce contact est excellent aux points de vue économique et social.

M. l'abbé Lagier exprima, au contraire, ses regrets de la destruction des écoles et des établissements placés sous la protection de la France en Macédoine, et du retard que les autorités grecques mirent à arrêter ces désordres.

Ayant longuement parlé des missions, le conférencier abordes le chapitre de la politique. Après avoir énuméré les glorieuses victoires des alliés dans la première guerre des Balkans, il décrivit la dislocation du bloc balkanique, l'imminence d'une nouvelle lutte, et la culpabilité de l'Europe, qui ne fit aucun effort pour empêcher ces peuples d'en venir aux mains. Si la première guerre fit triompher le principe « les Balkans aux balkaniques », la seconde guerre fut in conséquence du désaccord survenu dans le concert européen ; aussi elle a anéanti les beaux résultats qu'avec peu stable avait pu consolider. Depuis la seconde guerre, la Triple-Entente n'a plus à son service les bataillons balkaniques, que lui assurait après la première campagne le général bulgare Théodoroff, et l'orateur en est sincèrement affligé. M. l'abbé Lagier traita ensuite brièvement la question de l'emprunt. La France, n'ayant point mis un très grand empressement à accorder des secours financiers à la Bulgarie, ne doit pas lui se vouloir si elle essaye de se les procurer ailleurs.

Le conférencier, démontrant que tous les emprunts bulgares, sauf deux, avaient été faits à Paris, et rappelant que les canons de l'assaut d'Andrinople venaient du Creusot, regretta que des changements puissent survenir dans la politique financière de la France à l'égard de la Bulgarie. Il termina en faisant ressortir, par un émouvant exposé, les qualités du peuple bulgare, la pauple des Balkans auquel appartient l'avenir.

Des projections fort intéressantes (vues de Constantinople, de Philippopoli et portraits des membres de la famille royale de Bulgarie) furent vivement appréciées par les spectateurs.

Grève scolaire

A Chazeloux (Cantal), M. Frapier, inspecteur primaire, a procédé à une enquête au sujet de la grève d'écoliers survenue dans cette localité. Les pères de famille persistent à demander le déplacement de l'institutrice actuelle. La grève scolaire dure depuis le 20 avril, et on se demande quand viendra la solution du conflit.

CHRONIQUE PARISIENNE

Exposition canine internationale

L'exposition canine internationale s'annonce sous les aspects les plus favorables.

La liste des engagements close le 1er courant bat le record dans tous les groupes.

Un lot considérable de chiens de berger français a été inscrit. Parmi les bouledogues, les français sont en majorité cette année. Dans les chiens d'arrêt on y remarquera plusieurs champions.

Au cours de cette 44e exposition, qui s'ouvrira le 19 mai et durera jusqu'au 28 mai dans cet endroit charmant qu'est la terrasse de l'Orangerie des Tuileries, se déroulera le grand championnat international.

La désolation du foyer

par Mgr Ricard, archevêque d'Auch

Une brochure de 40 pages, 0 fr. 15 ; port, 0 fr. 05. Remises : 7/6, 15/12, 70/50, 150/100, 800/500.

Dans cette lettre pastorale d'une si haute clarté, Mgr Ricard attire l'attention de ses fidèles sur le fléau qui ravage la France entière, sur la désolation du foyer, en d'autres termes, sur la dépopulation. Et il le fait avec une délicatesse et en même temps avec une force qu'on ne peut que louer et admirer. Puisse cette lettre si opportune et si pleine porter dans les foyers où elle pénétrera la lumière, peut-être le remords, de généreuses résolutions et la vie !

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

Ils vivent, 1 an et 1 mois, [illegible]

Le Fr. Jean-de-Dieu, de l'Institut de Saint-Gabriel, 69 ans, dont 45 de profession religieuse. — Mlle Anne-Marie Kœhler, 24 ans, à Pontarlier (Doubs), sœur du R. P. Henri Kœhler, aumônier militaire au Maroc. — Sœur Jeanne-Louise, née Léonie Richemont, religieuse de la Sainte-Union des Sacrés-Cœurs, décédée en exil à Tournai (Belgique), à 63 ans. — A Flayosc (Var), Mme Vve Michel, née Augustine Doi ; Mlle Justine Doi et Mlle Théotiste Hebreard, fidèles abonnées, très dévouées aux œuvres paroissiales. — M. l'abbé Léon-Joseph Coutable, curé de Cormes, à la maison Sainte-Marie, au Mans, à 44 ans. — Sims Vve Garrigus, à Grolejac (Dordogne), tante de M. le curé de Saligna (Dordogne), et non point sa sœur comme nous en avions été faussement informés.

RECOMMANDATION

Un prêtre très gravement malade.

MARIAGE

On recommande aux prières le mariage de : M. Paul Malharba avec Mlle Marie-Thérèse Loos qui sera célébré le 18 mai en l'église de Charleville (Ardennes).

Informations du soir

LE CHILI CONSULTE LE SAINT-SIEGE AU SUJET DE LA MÉDIATION

Rome, 8 mai. — C'est sur les instructions de son gouvernement que M. Errazuriz, ministre du Chili près le Saint-Siège, s'est entretenu avec le cardinal Merry del Val au sujet de la médiation des République sud-américaines en faveur du rétablissement de la paix au Mexique.

LES MINISTRES EN ALGÉRIE

Perrégaux, 8 mai. — M. Noulens, ministre de la Guerre, parti hier soir d'Alger, accompagné du gouverneur, pour l'extrême-sud oranais, est arrivé ce matin à Perrégaux. Il a été reçu par la municipalité.

M. Renoult, renouçant à son voyage, est resté à Alger.

L'EMPEREUR GUILLAUME EN ALSACE

Strasbourg, 8 mai. — L'empereur Guillaume qui était arrivé hier à Carlsruhe avec l'impératrice, s'est rendu ce matin à la ferme d'Evaux en passant par les Trois-Epis, pour assister à un sacrifice de montagne près de Colmar.

Il s'agissait de l'attaque par une brigade d'infanterie renforcée supposée venir de la frontière, contre les hauteurs à l'ouest de Colmar. Les troupes des garnisons de Colmar, de Neuf-Brisach et de Schlestadt prenaient part à cette manœuvre.

L'empereur a déjeuné au Hohe-Kœnigsbourg.

RAID D'OFFICIERS AVIATEURS ALLEMANDS

Berlin, 8 mai. — 23 officiers aviateurs ont fait, hier, le voyage Doberitz-Hanovre, soit 240 kilomètres. Les officiers ont atterri à Hanovre, dans l'ordre pris au départ, avec une ponctualité très remarquée. Un seul pilote dut atterrir en cours de route.

UN BALLON QUI EXPLOSE

Berlin, 8 mai. — La *Lokal Anzeiger* annonce qu'un ballon militaire a fait explosion, cet après-midi, vers 2 heures, à Wundorff (province de Brandebourg).

On l'a vu tomber de l'école de tir de Zossen, en même temps que s'élevait une colonne de feu.

LES ESPAGNOLS BOMBARDENT LE CAMP DE RAISOULI

Londres, 8 mai. — On télégraphie de Gibraltar à l'*Exchange Telegraph* :

« Suivant des dépêches officielles, des aéroplanes partis de Larache ont découvert le camp de Raisouli, dans le district de Beni Aros.

« Un bombardement a suivi. Les Marocains qui se trouvaient en grande force, ont battu en retraite après avoir subi de grosses pertes. »

LE MEXIQUE ET LES ÉTATS-UNIS

La Vera-Cruz, 8 mai. — M. Coxon, sujet anglais, directeur des travaux de la Vera-Cruz, est retenu prisonnier par le général Maas à Soledad.

Le général avait tout d'abord ordonné à M. Coxon de ne pas quitter la ville sans sa permission. M. Coxon se procura un cheval et essaya de s'enfuir, mais il fut arrêté et mis en prison.

PROCHAIN VOYAGE DU TSAR ET DE LA TSARINE EN ANGLETERRE

Londres, 8 mai. — Le *Reynolds News Paper* écrit qu'il a des raisons de croire que le tsar et la tsarine de Russie feront, avant la fin de l'année, un voyage en Angleterre. Ils seront accompagnés de leur fille aînée, la grande-duchesse Olga, qui est du même âge que le prince de Galles.

L'AFFAIRE CADIOU

Brest, 8 mai. — Le juge d'instruction a entendu ce matin M. Jean Cadiou au sujet des propos que lui aurait tenus le contremaître Bignard, qu'il alla chercher à l'usine, dès qu'il eut retrouvé, le 4 février, le cadavre de son frère. M. Jean Cadiou demanda à Bignard de rester près du cadavre tandis qu'il irait lui-même avertir la gendarmerie de Landerneau ; le contremaître lui aurait dit spontanément : « Ne me laissez pas seul ici, car M. Pierre pourrait me tuer aussi. »

Aujourd'hui, dans la cabinet du juge d'instruction, Bignard a déclaré que ses paroles ont été mal interprétées. « Je n'avais pas peur de M. Pierre, dit-il, je craignais seulement que quelqu'un, caché dans le bois, ne me fît un mauvais coup. »

L'ASSASSINAT DE M. CALMETTE

M. Bonnard a reçu la visite de M. Théophile Gauthier qui se trouvait, le soir du crime, dans un restaurant de la rue Royale. Un fonctionnaire du ministère des Finances, M. Boyer, déclara en sa présence, et en présence de plusieurs amis : « Même Caillaux est venu ce matin au ministère, elle a dit : « Il faut que cette campagne cesse, ou je tuerai M. Calmette ». Mon mari se suicidera. »

M. Gauthier a indiqué les noms des personnes qui entendirent ces propos.

FEUILLETON DU 9 MAI 1914 — 16 —

Reinette

Au même moment, Estelle, sans doute surprise du silence subit de son interlocuteur, bouleversait pour la première fois de la soirée, ses longs cils blonds. Valéry rencontra des yeux très larges, d'un bleu superbe, d'une douceur séraphique... Et on ne pouvait nier que l'intelligence ne s'y reflétât également — une intelligence moyenne tout au moins, et non l'inexpression qu'avait craint d'y trouver Valéry en voyant l'attitude effacée de la petite provinciale.

Le jeune homme rejoignit les fumeurs qui rentraient au salon. Il engagea un entretien avec M. Robard et reconnut très vite, avec la promptitude d'observation qui le caractérisait, que ce petit propriétaire campagnard, d'esprit assez cultivé, était on orgueilleux, fort pénétré de l'idée de sa supériorité, dur à autrui, bien que se targuant de doctrines socialistes et parlant en prophète de l'émancipation du peuple. De morale, fort peu ; d'idées religieuses ou seulement philosophiques, encore moins. Les intérêts matériels, seuls, occupaient Adolphe Robard.

Valéry, au bout de trois quarts d'heure de conversation, savait que son interlocuteur tenait sous une domination absolue, pour tous les actes extérieurs, sa fille Estelle, mais qu'il avait laissé pousser au hasard cette jeune âme, jugeant tout à fait inutile de « forcer la nature ».

— N'ayant pas reçu de direction entéléeure, je la conduirai d'autant plus facilement à mon but, jeune et ignorante comme elle l'est, pensa Valéry avec satisfaction. Je crois qu'il faudra voir cela.

Dans la voiture, en revenant, sa mère, sortant du silence un peu las où elle demeurait presque constamment, lui dit :

— Elle est fort gentille, cette petite Robard. Un peu timide, un peu gauche...

— C'est ce qu'il faut, déclara péremptoirement Valéry. Je la formerai à ma guise.

Elle le regarda avec une sorte d'effroi. Sa nature effacée et faible n'avait jamais pu s'accoutumer aux promptes décisions de son fils.

— Es-tu déjà résolu ?..

— A demi... C'est une chance à courir, que voulez-vous, maman ! Mais je veux absolument tenter l'essai de mon système d'éducation féminine, et, en attendant de pouvoir le faire sur mes enfants, je crois nécessaire de l'essayer sur ma femme.

Mme Logeart ne protesta pas. L'intelligence de son fils la subjuguait, comme l'avait fait auparavant celle de son mari, et elle s'inclinait humblement devant ces supériorités qui lui causaient une vague terreur.

Rentré chez lui, Valéry se débarrassa de sa redingote, revêtit un veston d'intérieur et alla s'asseoir dans son cabinet de travail, devant le bureau chargé de papiers soigneusement classés. Il attira à lui un manuscrit déjà en partie couvert de sa grande écriture un peu tourmentée. C'était un ouvrage sur l'astronomie, destiné incontestablement à augmenter dans le monde savant la renommée de Valéry Logeart.

Au moment de prendre la plume, sa main changea de direction. Elle ouvrit un petit tiroir, attira une bague déposée là, toute seule... A la clarté de la lampe, le diamant étincela de feux superbes — si fulgurants que les yeux de Valéry, derrière les lunettes, se fermèrent une seconde.

— Il faudra que je prie ma mère d'en choisir une autre, murmura-t-il. Je n'aimerais pas à offrir à ma seconde fiancée une bague achetée pour la première. Personnellement, cela me serait désagréable, bien qu'étant assuré qu'elle n'en saurait rien... Il faudra vendre ceci, il serait ridicule de conserver de l'argent ainsi inutilisé.

Il avança la main vers le tiroir. Quelques instants, il tint la bague suspendue au-dessus, ses yeux sombres, comme magnétiquement attirés, fixés sur la pierre éblouissante...

— Une enfant charmante... mais cela ne suffisait pas, murmura-t-il.

La bague tomba avec un petit bruit mat, le tiroir fut brusquement refermé. Un instant plus tard, Valéry écrivait, sans hâte, tout à la tâche scientifique qu'il devait prolonger fort avant dans la nuit.

VII

Une neige menue tombait, poudrant les vêtements ; une petite bise souffleit de l'Est, donnant aux mains frileux un frisson de malaise. Valéry, au sortir de la salle de conférences, très chaude, ressentit cette impression désagréable. Il releva le col de son pardessus et se mit à marcher vite, dans le direction de son logis.

Il venait de développer, devant un auditoire d'élite, ses théories sur l'éducation féminine de l'avenir. Sa voix nette avait esquissé, en un langage sobre et précis, la silhouette de cette créature d'harmonie, de cette femme idéale logiquement formée, d'esprit et de corps, selon les règles de la haute raison infuse dans l'âme humaine. Du même ton positif dont il discutait avec ses savants collègues un point de mathématiques, Valéry Logeart avait prouvé par A + B que l'éducation de la femme avait erré depuis le commencement du monde, et qu'il appartenait au siècle de la science de dégager ces âmes des vains préjugés, fussent-ils ceux du christianisme ou ceux du monde, de même qu'il fallait sans tarder — car le péril était grand — enrayer par une levée en masse du sexe masculin ce ridicule mouvement féministe qui bouleverserait sous peu la société.

Un auditeur avait dit assez haut :

— Quand je verrai le bon résultat de ces théories, j'y croirai.

Valéry l'avait entendu. Pourquoi n'avait-il pas répondu ? Pourquoi n'avait-il pas déclaré hautement que lui-même avait voulu, loyalement, mettre en pratique ses propres théories ? Pourquoi n'avait-il pas donné le résultat d'une expérience faite uniquement en vue du plus grand bien de la société ? Sa propre femme en était l'objet. Il avait mis tous ses soins à l'éducation de cette âme jeune, très naïve, il pouvait faire part à autrui de ses remarques, de sa réussite...

Se réussite ?... Un grand pli se formait sur le front de Valéry, car il se demandait si celle-ci était telle qu'